

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* Code Union Européenne : A176

Statuts de protections et de menaces

Annexe (s) directives habitats : Annexe I Directive Oiseaux

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livres rouges : Rare en France et en Europe

Tendances des populations : Europe : en augmentation – France : en augmentation

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Bonn

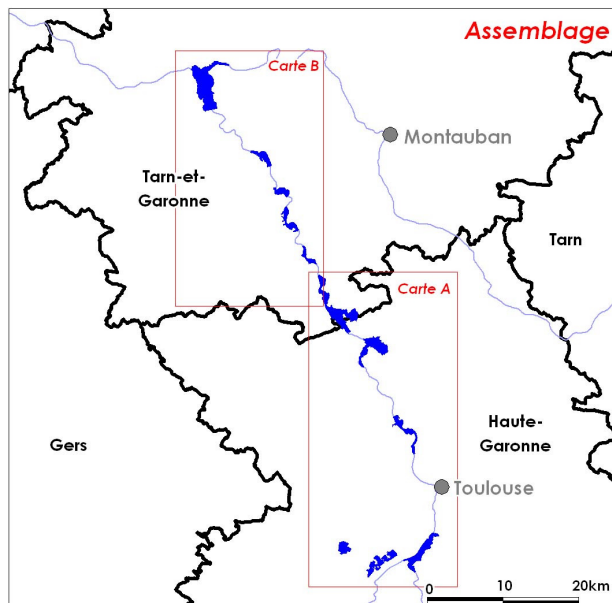
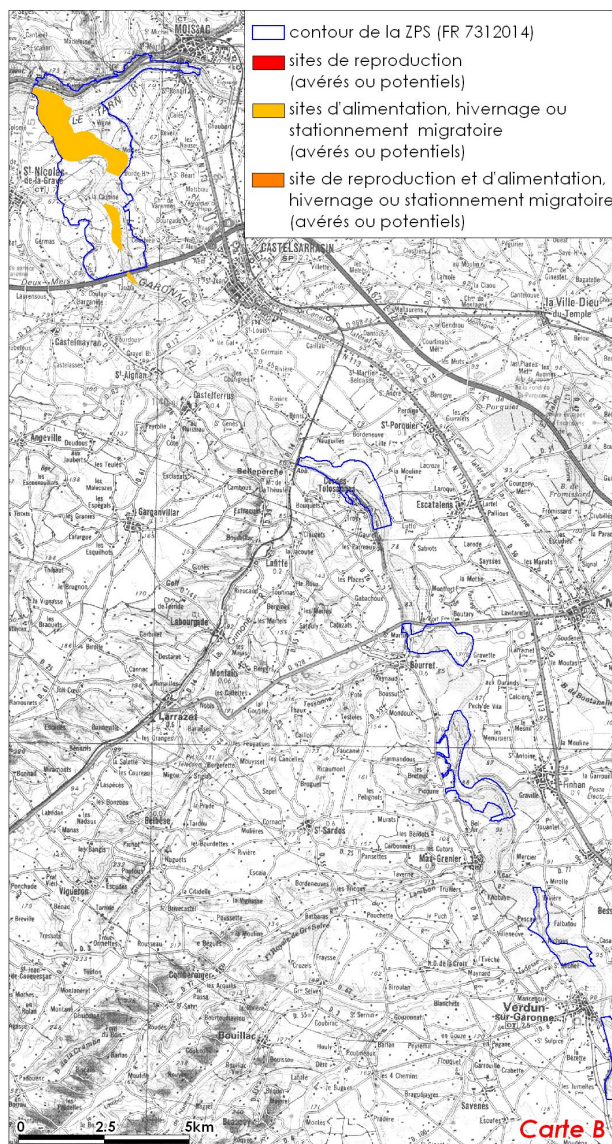
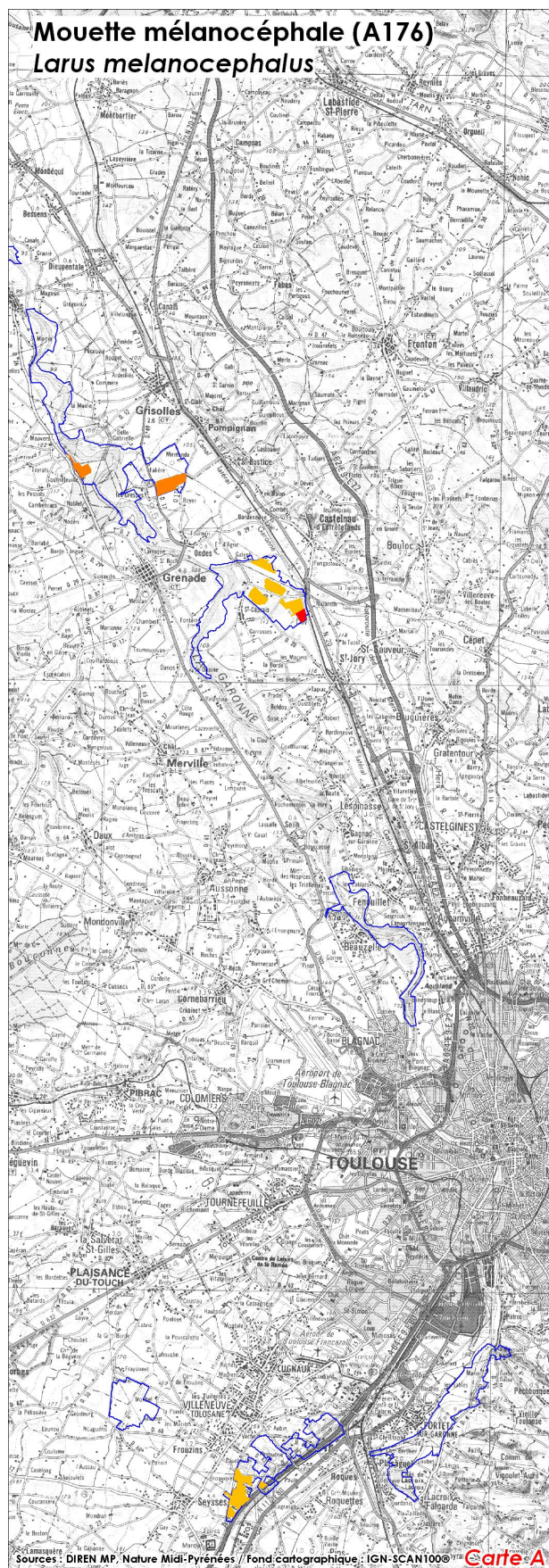
Répartition

La Mouette mélanocéphale ne se reproduit en France que depuis 1965 (Camargue), jusqu'à cette date, son aire de nidification était essentiellement limitée à l'Ukraine et à la Grèce, avec de très faibles effectifs ailleurs. Cet oiseau est en fait originaire de la Mer Noire, mais depuis les années 1940, ses populations se sont déplacées vers l'ouest de l'Europe. La progression de son aire de répartition dans les années 1980 et 1990 dans le Sud, le centre et l'Ouest de l'Europe.



Photo : Jean François bousquet

Répartition sur le site



Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* Code Union Européenne : A176

Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 36 – 38 cm

Envergure : 90 – 105 cm

Migrateur

La mouette mélanocéphale fortement ressemble à la mouette rieuse, elle s'en distingue par l'absence de noir à l'extrémité des ailes. Le bec un peu plus fort et les pattes sont rouge foncé. La calotte est sombre et descend sur la nuque.

Ecologie générale de l'espèce

Cette mouette niche sur les marais côtiers et intérieurs. Elle fréquente les ports de pêche, les décharges, les étangs... En hiver, elle fréquente les plages et les estuaires.

La mouette mélanocéphale niche en colonie souvent en compagnie de la Mouette rieuse. Elle construit son nid au sol. C'est une dépression garnie de branchettes et de végétation, et aussi de quelques plumes. Le nid est disposé sur le sol nu ou dans la végétation basse. La femelle dépose, en avril/mai, 2 à 3 oeufs clairs, jaunâtres,. L'incubation dure de 23 à 25 jours, assurée par le couple. Les jeunes s'envolent au bout de 35 à 40 jours.

La mouette mélanocéphale se nourrit d'une grande variété d'insectes qui représentent la majeure partie de son régime. Mais les poissons et les mollusques sont aussi appréciés.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : Année 2001

Observateur(s) : Sylvain Frémaux, Jean François Bousquet

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des population sur le site : Nicheur et migrateur

Abondance sur le site Natura 2000 : 5 à 7 couples

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Très important

Tendance d'évolution des populations : En régression

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :Code corine : 22.1 – 24.1 – 17.1 - 19

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces potentielle : Pollution des cours d'eau. Faiblesse du cheptel halieutique.

Menaces avérées : Dégradation des sites de reproduction ; artificialisation des cours d'eau (barrage..), comblement des plans d'eau...

Dérangements occasionnés par des prédateurs terrestres.

Les dérangements liés au tourisme et aux activités nautiques.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien de la bonne qualité des eaux, donc du cheptel de proies (poissons...).

Maintien des sites de reproduction, notamment des îlots de galets viables.

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Commentaires éventuels :

Actions (s) :	
Fiche (s) :	
Acteurs concernées :	

Sources documentaires

Joachim, J. 1984.- Statut des Laridae dans la moyenne vallée de la Garonne. Bull. A.R.O.M.P., 8 : 1-30.

Svensson L., Mullarney K., Zettersnöm D., Grant. J. 1999. – Le guide Ornitho. Edition Delachaux et Niestlé.